



## Déclaration – Créteil, le 23 juin 2025

**Nous appelons au rassemblement soutenu par des syndicats des personnels du Conseil départemental et des élu.e.s ce lundi 23 juin à 13 h devant le Conseil départemental (21-29 avenue du Gal de Gaulle) car la politique de la petite enfance est en danger dans le Val-de-Marne.** L'intersyndicale dénonce notamment les regroupements/fermetures des crèches, la baisse du budget de la Direction Petite Enfance, la fin de la dotation des livres pour les structures, le développement de la précarité et la dégradation de la qualité du service public.

Nous sommes solidaires des professionnel.le.s des crèches et des parents qui subissent cette politique destructrice menée par la droite départementale et son Président, Olivier Capitanio. **La mobilisation citoyenne la plus large doit mettre un coup d'arrêt aux fermetures de crèches dans les villes d'Arcueil, de Cachan, de Gentilly et de Vitry.** Il faut financer les projets d'ouverture et de réfection à Créteil, Vitry et Ivry.

**L'objectif de la droite est bien de démanteler le service public départemental pour le confier à des intérêts privés. Cette politique contre les familles, notamment les plus populaires, ne passera pas.** Nous refusons que l'accueil des enfants soit confié à des usines à bébé qui cherche uniquement le profit. C'est pourquoi il faut abroger le décret Morano et l'ordonnance Taquet qui ont empiré les conditions d'accueil et qui visent à marchandiser toujours plus la petite enfance. Il est nécessaire de préserver 1 professionnel.le pour 5 enfants et un minimum de 7 mètres carrés par enfant.

**Nous souhaitons aussi que l'accueil en crèche conserve le plus haut niveau d'exigence pour nos enfants afin d'assurer leur épanouissement dès le plus jeune âge.** Nous demandons en ce sens le rétablissement de l'école de puériculture de Vitry qui permettait de former le personnel en interne avec des perspectives d'évolution et de formation continue. Il faut par exemple garantir un accès à un espace extérieur contenant une vraie végétation. Au niveau national, il faut créer un service public de la petite enfance (500 000 places en crèche et en modes de garde adaptés) et garantir la gratuité des crèches publiques. Il faut augmenter les capacités d'accueil des crèches hospitalières et des autres services publics. **Avec près de 4500 places, le Val-de-Marne représente la moitié des crèches départementales publiques au niveau national. C'est ce modèle qui est attaqué. Nous ne nous laisserons pas faire !**

